

Concertation

Nouvelle gestion des déchets en métropole Phase II

RAPPORT D'ANALYSE de la concertation citoyenne



Modalités de concertation



CONCERTATION CITOYENNE du 11 juin au 15 juillet 2019

Après une première phase de concertation sur le diagnostic du service public des déchets ménagers, une phase II s'est déroulée du 11 juin au 15 juillet 2019 sur les priorités du nouveau service.

Les modalités de concertation numérique :

Un questionnaire pour comprendre la vision citoyenne de la gestion des déchets par la MEL
Un espace pour contribuer à un module de débats et explorer de nouveaux modes de faire

Les modalités d'informations mises en ligne :

Présentation des chiffres clés de la politique actuelle
Le rapport annuel 2017 de la gestion des déchets à la MEL
La nouvelle ambition de la MEL dans la gestion des déchets (qualité de service, innovations...)
Le bilan de la phase I

Chiffres clés de la participation

Campagne de communication

- Campagne du 12 au 16 juin sur le demi-réseau MEL (142 panneaux RIS)
- Insertion 20 minutes 17/06 et 21/06
- Communication sur le site de la MEL
- RS (FB, Twitter) : 11/06 et 01/07
- Distribution flyers (lancement et opé SummerPass, panel citoyen, restaurant communautaire)
- Interpellation espace public sur Marché Made In Mel
- Actu sur Sezam et newsletter interne

107 contributions d'internautes

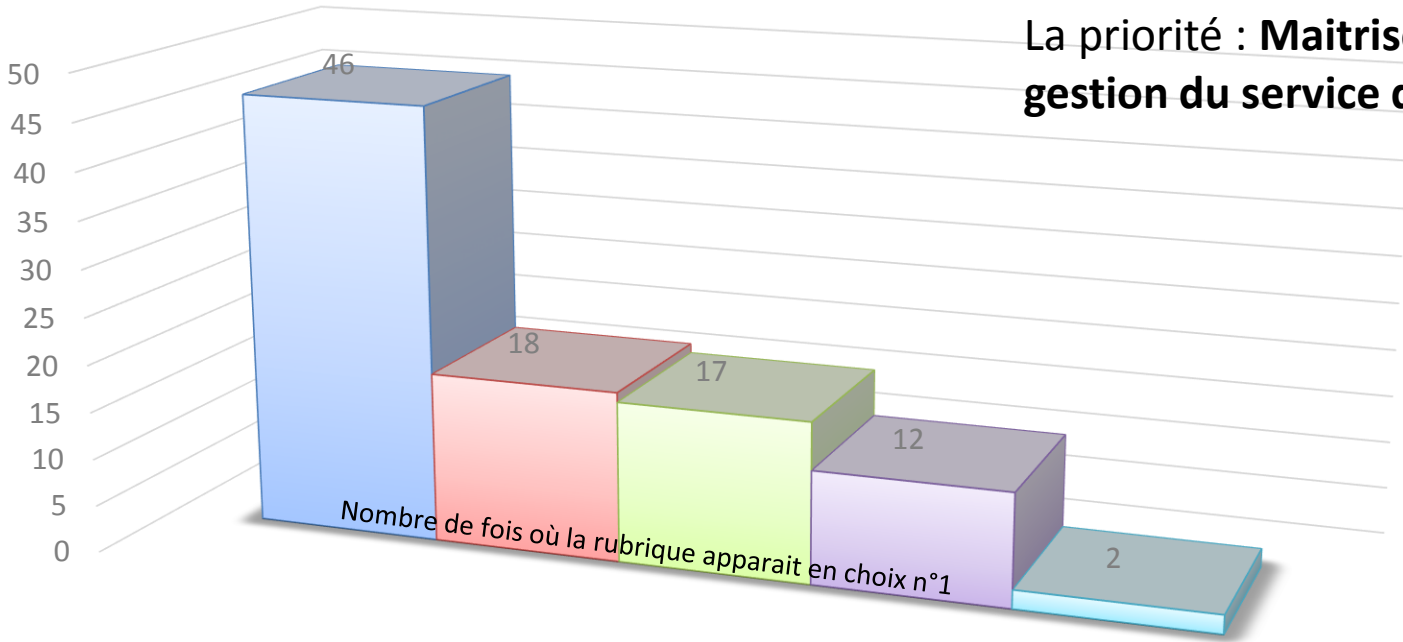
- **95** réponses au questionnaire
- **12** contributions libres

ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

(95 RÉPONSES)



Quelles doivent être selon vous les priorités de la nouvelle politique déchets ? (hiérarchisez les enjeux en cochant les propositions de la plus importante à la moins importante)



La priorité : **Maîtriser le coût de gestion du service déchets !**

- Maîtriser le coût de gestion du service déchets (46)
- Améliorer la qualité de l'espace public en augmentant l'efficacité des modes de collecte (18)
- Progresser dans le tri et la valorisation des déchets (17)
- Communiquer et accompagner les usagers dans leur pratique d'utilisation du service public (12)
- Réduire la production de déchets (2)

Je souhaite proposer une autre priorité ?

Sur les 95 participants, **69** ont proposé d'autres priorités :

Paradoxalement, « Maitriser le coût de gestion du service déchets » est la priorité la plus largement plébiscitée, 48% des répondants la propose en n°1, alors que dans la Phase I de la concertation cela transparaît peu.

Concernant les propositions libres, la priorité la plus proposée est axée sur la **gestion des déchets en entreprises**, comme dans la **restauration** (gaspillage alimentaire, emballages des ventes à emporter), ou le **BTP(matériaux** spécifiques et/ou dangereux), les participants souhaiteraient que ces déchets soient davantage **triés** voire **taxés** pour en limiter l'excès.

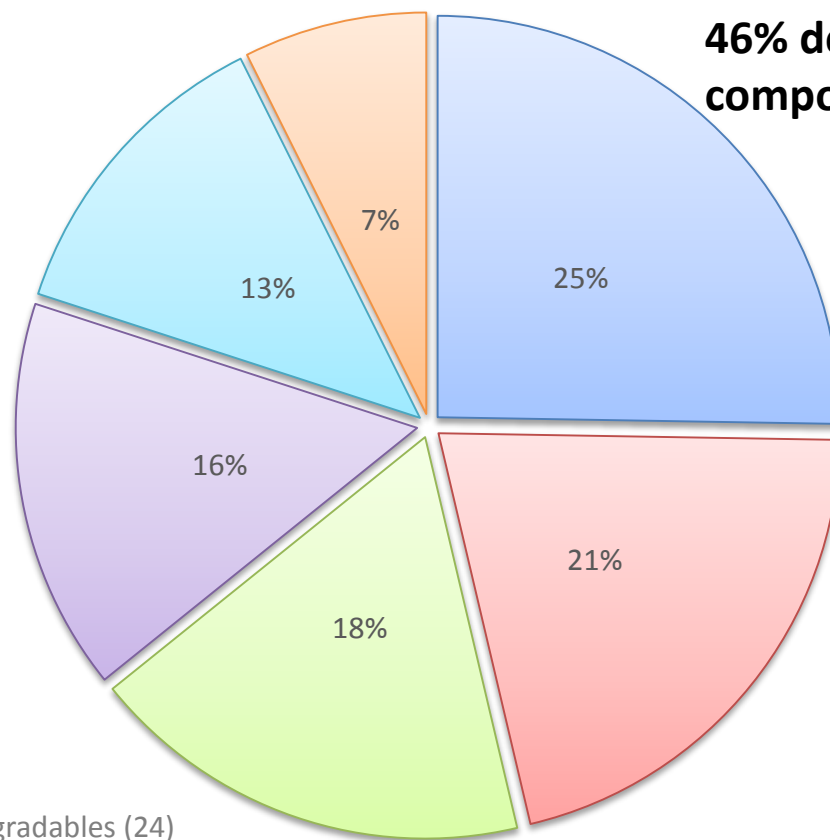
- L'entreprise serait un levier d'exemplarité pour les ménages, les gros producteurs de déchets doivent montrer l'exemple pour inciter le citoyens.

Une autre priorité revient largement et concerne le **verre** et à plusieurs titres, tout d'abord son **tri spécifique** ce qui n'est pas le cas sur la Mel, la **consigne** du verre plus systématique, et l'usage de bouteille en verre, **substitut** à la bouteille en plastique.

- Ces propositions montrent une prise de conscience, le citoyen semble prêt à modifier ses habitudes.

Pour réduire les déchets à la source, dans quelle action vous semble-t-il le plus important d'accompagner les habitants de la MEL ?

Déchets à la source :
46% des réponses concernent le compost et la consigne.



- Le compostage des déchets biodégradables (24)
- La mise en place d'un système de consigne (20)
- Le réemploi, la réparation, la seconde vie des biens matériels (électroménager, textile...) (17)
- Le passage à une tarification ou une rémunération plus incitative des bons gestes (15)
- L'information, la sensibilisation des usagers (12)
- La lutte contre le gaspillage alimentaire (7)

Pourquoi cet accompagnement me semble prioritaire ?

Sur les 95 personnes, **77** ont précisé leur choix de priorité :

Le thème du **compostage des déchets biodégradables** est majoritairement plébiscité (choix n°1), les participants estiment que cela permet de **baiss**er sensiblement le **volume des déchets** à traiter et que la mise en place est **facile** car le citoyen est rapidement **autonome** dans la démarche.

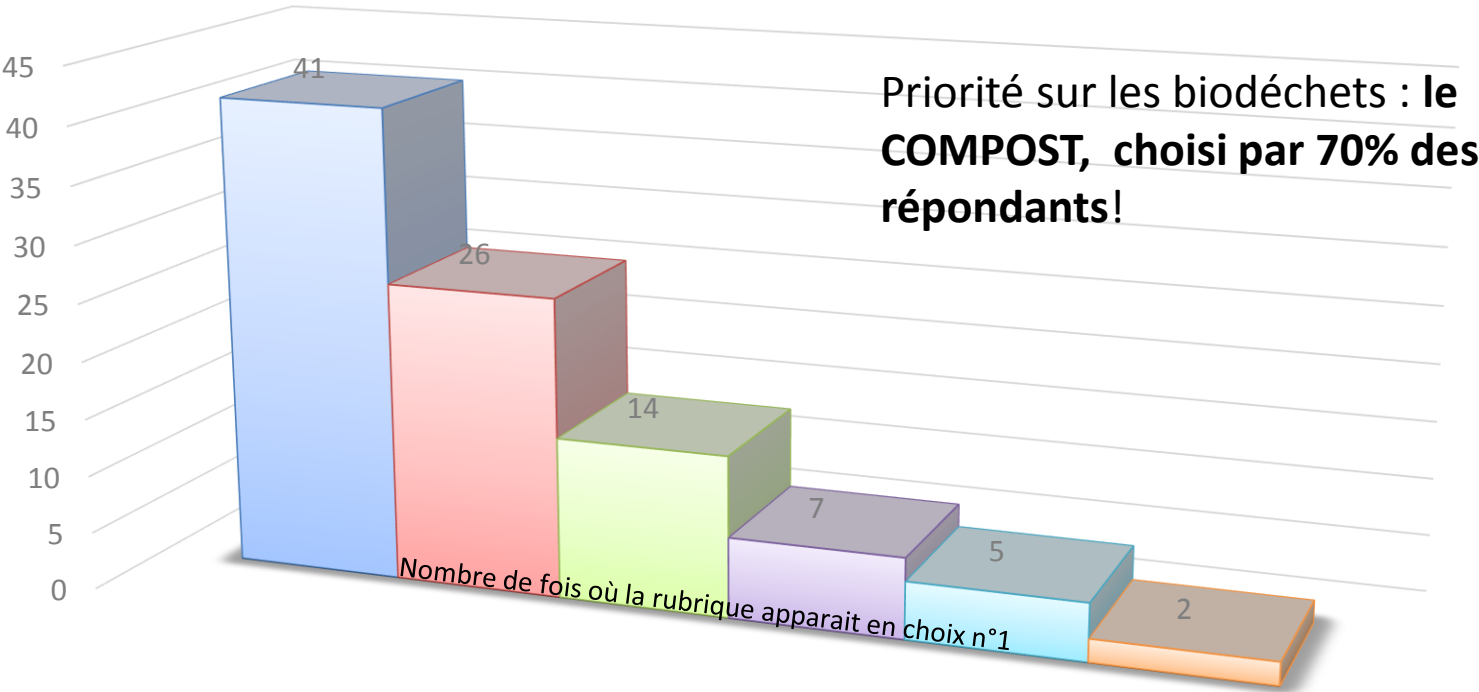
- Le sujet **compost** est très présent (phase I et II), la communication a permis de **sensibiliser**, mais cela semble insuffisant pour passer à l'acte.

Concernant la mise en place d'un **système de consigne**, 2ème priorité choisie, l'argument principal est la **baisse des déchets en plastique**, matériau complexe à recycler ainsi que **l'impact sur l'industrie**, obligée de revoir les contenants proposés.

Le **réemploi, la réparation, la seconde vie des biens matériels** (électroménager, textile...), cette priorité est en 3ème position, avec pour arguments, la **prise de conscience** de l'acte d'achat, le citoyen doit devenir **consomm'acteur** et il doit être incité à **réparer** avant de jeter.

- Le choix de ces 3 priorités confirme que l'utilisateur est prêt à **changer** son comportement, un **accompagnement** paraît nécessaire, quels leviers permettraient de passer à l'action ?

Pour mieux trier et valoriser les biodéchets, quelles actions la MEL devrait développer en priorité ?



- Développer les composts collectifs dans les immeubles en accompagnant des associations d'habitants pouvant faire de la pédagogie et de la sensibilisation
- Proposer à chaque foyer, sur la base du volontariat, un bac à compost et une formation au compostage
- Mettre en place des points d'apport volontaire (totem, bacs...) sur l'espace public
- Informers les foyers collectés de l'intérêt, peu connu, de mettre ses déchets alimentaires dans la poubelle verte
- Collecter à jour fixe les biodéchets en porte à porte pour les maisons individuelles
- Étendre la collecte des biodéchets à l'ensemble de la métropole

Je souhaite commenter ma réponse concernant les biodéchets :

Sur les 95 répondants, **30** ont commenté leur réponse :

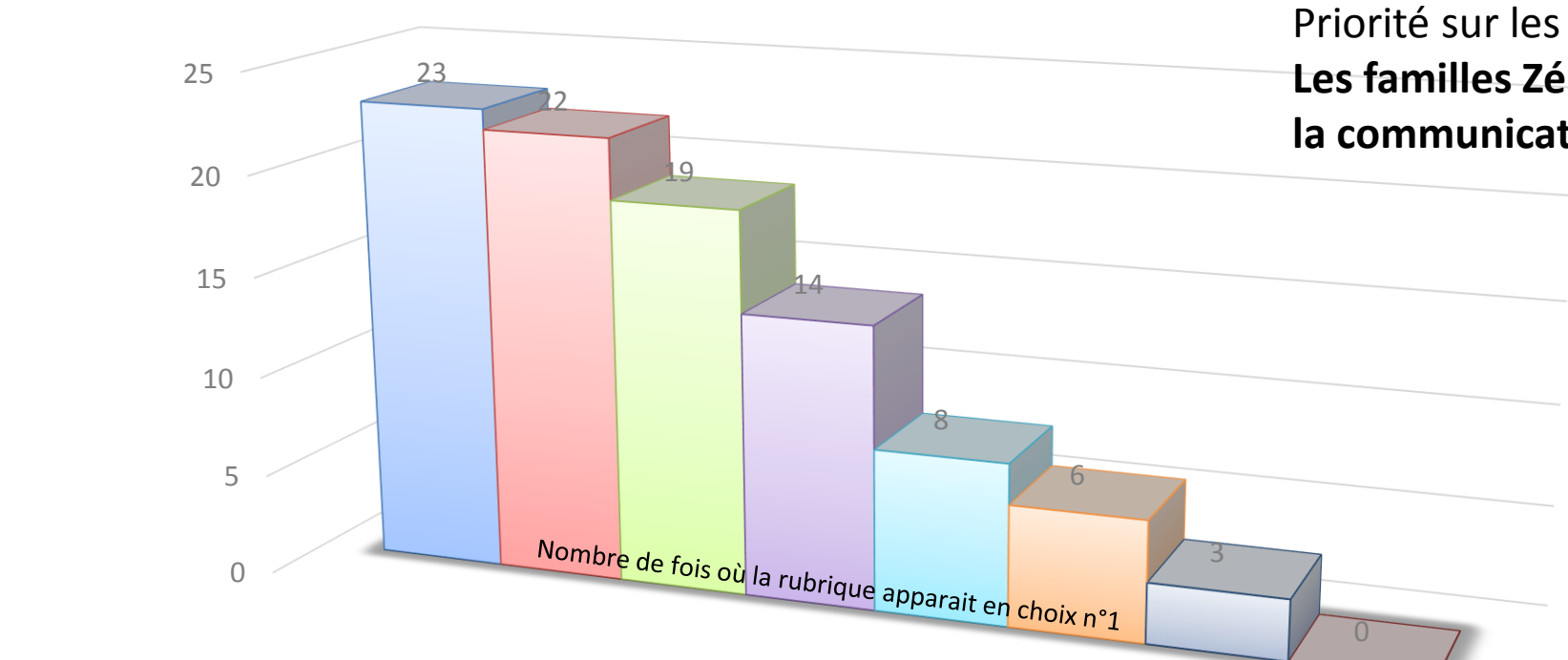
Sur l'action : **Développer les composts collectifs dans les immeubles en accompagnant des associations d'habitants pouvant faire de la pédagogie et de la sensibilisation**, majoritairement choisie(43%), les participants ajoutent que ce système doit être **valorisé** aux yeux de l'utilisateur qui doit prendre conscience de **l'intérêt** du compost pour lui-même et la collectivité, « le compost est une évidence, c'est **du bon sens** ».

- Il faut accentuer et qualifier la **communication** et **valoriser** les biodéchets, pour inciter à **agir**.

Proposer à chaque foyer, sur la base du volontariat, un bac à compost et une formation au compostage, cette action remporte également de bons suffrage (27%). Les répondants précisent que c'est un manque de **visibilité**, de **compréhension** du concept qui limitent le passage à l'action, ainsi que le peu de **dimension collective** de l'usage sur l'espace public ou en déchèterie (dépôt et récupération).

- Le **compost** est un sujet récurrent, l'utilisateur a des attentes sur le **collectif**, la **pédagogie**, **l'animation** pour agir.

Pour améliorer le tri et la valorisation des déchets recyclables (verre, carton, plastique...), quelles actions la MEL devrait développer en priorité ?



Priorité sur les recyclables :
**Les familles Zéro déchet et
la communication !**

- Développer l'accompagnement des familles Zéro déchets dans toutes les communes de la MEL
- Déployer des campagnes de communication plus massives, plus régulières et mieux ciblées
- Lancer une application mobile permettant de scanner les produits pour obtenir la consigne de tri
- Harmoniser les consignes de tri sur toutes les communes de la MEL
- Refuser le ramassage des poubelles qui ne respectent pas les consignes de tri
- Étendre les consignes de tri à tous les emballages plastiques ce qui éviterait le doute sur ce qui est recyclable ou non
- Développer plus largement des actions de pédagogie
- Mettre en place la collecte séparée du verre

Je souhaite commenter ma réponse à la question précédente concernant l'amélioration du tri et la valorisation des déchets :

Sur les 95 participants, **38** ont répondu à cette question avec un commentaire :

- L'action **Famille Zéro Déchet** est connue et suscite un engouement, s'appuyer sur ce concept d'exemplarité peut permettre le passage à l'action d'usagers.

Sur 8 actions, 3 sont majoritairement commentées :

-Déployer des campagnes de communication plus massives, plus régulières et mieux ciblées, les répondants précisent que l'utilisateur n'est pas suffisamment informés (infos peu claires ou absentes).

-Harmoniser les consignes de tri sur toutes les communes de la MEL, d'après les participants, une culture commune du tri permettrait l'entraide, la pédagogie, la transmission entre citoyens, aussi les disparités entre les communes créent le doute sur la valorisation et le réel intérêt du tri.

-Lancer une application mobile permettant de scanner les produits pour obtenir la consigne de tri, les contributeurs relèvent l'intérêt d'une application en particulier sur le tri des différents plastiques, matériau qui crée le plus d'incertitude sur son tri, sa valorisation, son potentiel de recyclage...

- Une information plus qualitative via campagne d'animation, ambassadeurs de quartier, application mobile favoriserait la prise de conscience de l'importance du tri et/ou de l'acte d'achat d'où une baisse des déchets à traiter, ces actions seraient incitatives aux yeux des répondants.

ANALYSE DES DÉBATS

(12 CONTRIBUTIONS)



Donner une seconde vie aux objets : 4 contributions

Le débat sur la seconde vie des objets se concentre sur un principe : le **citoyen doit être contributeur, acteur de la transition énergétique**.

Plusieurs exemples sont cités pour illustrer des initiatives citoyennes, tels que des **forums de dons, d'échanges d'objets**, également des **boîtes à dons** sur l'espace public, dans les quartiers ; au-delà de la 2ème vie voire 3ème ou plus, cela crée du **lien social**, et une **vie de quartier** plus **solidaire** qui permet la « contamination ».

Un autre exemple est évoqué à 2 reprises sur le potentiel des objets à être **réparés**, ou **utilisés** en pièces détachées via des fiches techniques informatives, ou encore en présentiel avec des ateliers type repair café.

Cela permet de **banaliser**, démocratiser le principe de réparer ou donner avant de remplacer pour jeter. Le citoyen doit penser prioritairement à cette 2ème vie avant de penser à remplacer ou jeter.

- Informer, communiquer et **rendre accessibles** ces actions pourrait enclencher de nouveaux modes de fonctionnement.

Collecte en apport volontaire : 8 contributions

Dans ce débat, une majorité des participants pensent que la collecte en apport volontaire est une solution à la **baisse des coûts et de la pollution** liée aux ramassages individuels.

Pour certains face au peu de place de stockage, l'apport volontaire est LA solution.

La démarche d'apporter ses déchets dans les containers collectifs permet également une meilleure **responsabilisation** de l'utilisateur qui prend davantage **conscience** de ses déchets et du volume qu'ils représentent.

Aussi, ils estiment que ce concept permet de faciliter la tâche aux centres de tri car le **tri** réalisé en amont est plus **qualitatif**.

Les freins à ce système seraient les **mauvais trieurs**, ainsi que les **dépôts sauvages** aux abords de ces points de collecte. D'autres précisent qu'il n'est pas aisé de transporter des déchets vers un point de collecte qui peut être complexe à cause du volume, du poids que cela représente.

- Le **verre** semble être le matériau sur lequel l'utilisateur est prêt à passer au concept de la collecte en apport volontaire.

**À VOUS
LA PAROLE !**

